



**MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET MEDIAS**

*Le Ministre*

**COMPTE RENDU DE LA CINQUANTE-QUATRIÈME  
REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES**

*Vendredi 15 août 2025*

Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO a présidé, ce vendredi 15 août 2025 à la Cité de l'Union Africaine à Kinshasa, la cinquante-quatrième réunion ordinaire du Conseil des Ministres, la toute première du nouveau Gouvernement de la République.

Quatre (04) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. *Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;*
- II. *Points d'information ;*
- III. *Approbation d'un relevé de décisions du Conseil des Ministres ;*
- IV. *Examen et adoption de textes.*

**I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat a porté sur un (01) seul point principal, à savoir :

**1. Son adresse au Gouvernement SUMINWA II**

En ce jour marquant la première réunion du Gouvernement Suminwa II, le Président de la République a adressé ses félicitations républicaines à chacune et chacun d'entre nous pour avoir mérité la confiance placée en nous afin de servir la République et notre Peuple.

Aux nouveaux membres du Gouvernement, il a souhaité la plus cordiale bienvenue au sein de l'Exécutif national tout en leur précisant qu'ils portent désormais une part de la charge collective de la conduite des affaires de l'Etat.



« *Imprégnez-vous rapidement des dossiers relevant de vos attributions, engagez-vous avec détermination dans l'atteinte des objectifs fixés et agissez toujours dans le strict respect de la Constitution, des Lois de la République et de mes orientations* », a souligné le Président de la République.

Aux membres reconduits, il a salué le travail accompli au cours du mandat précédent, martelant que leur reconduction est à la fois un signe de confiance et un appel à redoubler d'efforts.

Et d'insister : « *vous connaissez les défis, les attentes et les leviers d'action : il vous appartient désormais de produire des résultats plus visibles et plus tangibles.* »

A l'ensemble du Gouvernement, le Président de la République a rappelé que chaque membre est en charge d'un secteur d'activités qu'il doit servir avec compétence, énergie et dévouement. Mais la meilleure individualité n'est rien si elle ne s'intègre pas dans un collectif conduit par Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement.

Il leur revient donc de travailler dans un esprit de collégialité, de solidarité et de complémentarité, afin de traduire en actions concrètes les engagements pris devant la Nation. Les divergences doivent toujours être résolues par le dialogue, dans l'intérêt supérieur du pays.

Dans l'exercice de nos fonctions, le Président de la République a invité les membres du Gouvernement à incarner les valeurs morales et républicaines qui doivent guider toute action publique : *loyauté envers la Nation, sens élevé de l'Etat, probité, humilité, patriotisme, esprit de sacrifice et exemplarité.*

« *Votre conduite personnelle et professionnelle doit refléter en tout temps l'éthique, la discipline et l'intégrité que notre peuple est en droit d'attendre de ses dirigeants* », a – t – il insisté.

Pour les Ministres disposant de Vice-Ministres, le Président de la République leur a instruit de veiller à instaurer une collaboration franche et loyale, dans le respect strict des attributions de chacun, afin de garantir la continuité et l'efficacité de l'action gouvernementale.

Notre pays continuant de faire face à une guerre d'agression injuste qui endeuille nos populations de l'Est et menace notre souveraineté, il a évoqué l'impératif de faire bloc, de transcender toute divergence, et de constituer un front commun contre l'ennemi.



Ainsi, chaque décision, chaque action, chaque parole doit contribuer à renforcer l'unité nationale, à soutenir nos forces de défense et de sécurité et à préserver la cohésion de notre Peuple. D'où, la nécessité de toujours porter haut, partout où nous sommes, la voix de la République Démocratique du Congo sur la question de l'agression.

Le Président de la République attend une gestion rigoureuse et transparente des deniers publics, en veillant à une utilisation optimale des ressources financières mises à la disposition des membres du Gouvernement. Le Peuple Congolais, qui endure encore les séquelles des crises passées, aspire à la stabilité et au progrès.

C'est pourquoi il a exhorté à poursuivre et à consolider les efforts déjà entrepris pour stabiliser le cadre macroéconomique : *maintenir la discipline budgétaire, contenir l'inflation, soutenir la croissance et créer les conditions d'un développement inclusif et durable.*

C'est ici le lieu d'évaluer les réformes existantes, et de décider soit de leur poursuite, soit de leur amélioration ou encore d'en engranger d'autres afin de renforcer nos forces de sécurité, fluidifier le transport, améliorer la scolarisation et veiller à ce que chaque Franc Congolais serve un objectif précis et utile.

Dans le même ordre d'idées, le Président de la République a souligné l'obligation qui incombe aux membres du Gouvernement de se tenir prêts à capitaliser les partenariats en perspective, en particulier ceux à engager avec les Etats-Unis d'Amérique.

« *Ce Gouvernement, plus que tout autre, doit être un Gouvernement d'actions et des résultats* », a – t – il rappelé tout en indiquant que le Peuple lui a renouvelé sa confiance en l'élisant pour un second mandat à la Magistrature Suprême, afin que la vision qu'il lui avait proposée se traduise en réalisations concrètes.

La concrétisation de cette vision incombe au Gouvernement, investi par l'Assemblée nationale sur la base d'un programme clairement défini, émanant de ses six engagements présentés à la Nation durant la campagne électorale. Il attache, à cet égard, une importance capitale au suivi rigoureux et à l'évaluation régulière des projets structurants et des réformes en cours.



« *Il vous appartient d'exercer un contrôle constant sur l'état d'avancement des chantiers qui vous sont confiés et de rendre compte, avec précision et transparence, des résultats obtenus. Liés par la même obligation de résultats, votre action fera l'objet d'une évaluation stricte dans les six mois qui viennent, tant par la Première Ministre que par moi-même* », a martelé le Président de la République.

Chaque appréciation, positive ou négative, entraînera les conséquences qui s'imposent, conformément à la performance constatée. Je le redis : *le Peuple Congolais attend de vous de la réactivité, de la vision et de la détermination. Ensemble, soyons à la hauteur de ses aspirations et œuvrons, dans l'unité et la discipline, pour un Congo plus fort, plus prospère et plus solidaire.*

En réitérant ses félicitations, le Président de la République a souhaité à chacune et à chacun plein succès dans l'accomplissement de ses charges, pour le bien-être de notre Peuple et la grandeur de notre pays.

### **Intervention de la Première Ministre :**

Dans la suite de la communication du Président de la République, la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement est revenue quant à elle sur la redevabilité des membres du Gouvernement.

Avant toute chose, elle a tenu à rendre grâce à Dieu pour ce moment et a adressé, à toutes et à tous, ses chaleureuses félicitations pour la nomination au sein du Gouvernement. A cet effet, elle a souhaité à chacun et à chacune un mandat fructueux, riche en résultats au service de notre Nation.

La Première Ministre a tenu particulièrement à exprimer, en son nom et à ceux des membres du Gouvernement, la gratitude à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, pour la confiance placée en chacun de nous et pour la vision qui guide l'action de notre Gouvernement.

« *Nous avons fait de la redevabilité de l'action publique une marque de notre gouvernance* », a – t – elle souligné.

Convaincue que l'expertise et l'expérience seront des atouts précieux pour relever les défis à venir, la Première Ministre a martelé que ce mandat exige du courage, une vision stratégique claire et une persévérance sans faille.



A elle de préciser : « *Il vous sera demandé de vous mobiliser pleinement, de faire preuve de leadership et de travailler en synergie avec l'ensemble de l'équipe gouvernementale. Je vous invite donc à aborder cette nouvelle étape avec détermination, passion et sens élevé du service public.* »

Pour un meilleur suivi de l'action du Gouvernement, la Première Ministre a annoncé l'organisation des évaluations périodiques des réalisations de tous les Membres du Gouvernement en se basant sur les feuilles de route ministérielles, les communications de Son Excellence Monsieur le Président de la République, l'Ordonnance fixant les attributions des Ministères ainsi que la régularité dans les participations aux Commissions interministérielles permanentes du Gouvernement.

Aussi, a – t – elle encouragé les membres du Gouvernement à participer avec enthousiasme et engagement au séminaire gouvernemental qui sera organisé dans un délai proche.

Ce séminaire sera à la fois, un cadre idéal pour renforcer nos capacités managériales et une opportunité précieuse de revisiter la substance du Programme d'actions du Gouvernement qui orientera nos décisions et actions pour la période restante de cette législature. Il sera également un moment de réflexion, d'introspection et de renforcement de nos valeurs morales.

Abordant l'autre volet de son intervention, la Première Ministre a tenu, à l'entame de notre mission commune, à rappeler l'importance d'une communication gouvernementale coordonnée, cohérente et responsable.

« *C'est dans cet ordre que toute prise de parole doit être calibrée et doit contribuer à une meilleure compréhension de notre action. Vous devez vous assurer de diffuser des informations exactes et véridiques, en tenant compte de la confidentialité des délibérations des réunions du Conseil des Ministres. Vous devez vous abstenir d'alimenter toute forme de polémique sur les réseaux sociaux et de veiller à une meilleure utilisation des outils à votre disposition* », a – t – elle insisté.

Par ailleurs, la Première Ministre a invité les membres du Gouvernement à privilégier l'écoute, la courtoisie et à être réactif face à la diffusion de fausses informations.



A elle de préciser : « *Nous avons l'obligation d'offrir à la République Démocratique du Congo une gouvernance forte, solidaire et responsable, à la hauteur des attentes de notre Peuple. Le respect strict de ces principes renforcera la crédibilité, la solidarité et l'efficacité de notre Gouvernement, fidèle à la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO.* »

Dans cette perspective, la Première Ministre a chargé le Ministre de la Communication, Médias et Porte-parole du Gouvernement de s'assurer, notamment avec son Cabinet, de la prise en compte et de la bonne exécution de ses recommandations avec la contribution des équipes de communication des Ministères respectifs.

## II. POINTS D'INFORMATION

### II.1. Etat et administration du territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, a présenté au Conseil, le rapport sur l'état et l'administration du territoire national.

Au cours de la semaine qui s'achève, l'état d'esprit de la population demeure calme, et a été marqué par :

- *La nomination suivie de la prise de fonctions des membres de la nouvelle équipe gouvernementale dont les délégués de la Société Civile et de l'Opposition politique ;*
- *Les réactions de la population en sens divers suite à la sanction infligée par les Etats-Unis d'Amérique aux sociétés minières qui collaborent avec les terroristes et rebelles AFC/M23.*

Sur le plan politique, et conformément aux instructions de la Haute Hiérarchie données au cours de la 44<sup>ème</sup> réunion du Conseil des Ministres relatives à la Stabilité des Institutions Provinciales, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a informé le Conseil de la tenue, dans les jours qui viennent, des assises des trois jours avec les membres des Bureaux des 26 Assemblées des provinces pour les sensibiliser sur ces instructions.



Après avoir fait le tour d'horizon de la situation sécuritaire de toutes les provinces, il a fait le point sur les catastrophes et sinistres ainsi que les mesures qui ont été prises pour y faire face.

Par ailleurs, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a informé le Conseil du début du processus de désactivation des sites de prise en charge des sinistrés des inondations du 5 avril 2025 à Kinshasa.

Conformément aux orientations du Conseil des Ministres, il a été lancé, le 13 août 2025, l'opération de paiement aux ménages sinistrés sur le site du stade des Martyrs. 689 ménages ont été payés et transportés à leurs destinations avec l'appui de la société Transco. Le 15 août 2025, les paiements ont repris, à l'exception d'une centaine de fraudeurs (certains arrêtés). A ce jour, 357 ménages ont été payés à Tata Raphaël. La désactivation complète du site est prévue pour ce vendredi.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a aussi informé le Conseil des mesures qui ont été prises à la suite des troubles sécuritaires observés le jeudi 14 août 2025 dans la ville de Kindu à la suite des affrontements entre les éléments d'un groupe de Wazalendo et les forces de l'ordre. Un appel au calme a été lancé et un couvre-feu a été décrété dans la ville de Kindu de 20h30 à 05h30.

Il a terminé son rapport par la situation aux frontières, notamment avec la République du Congo et l'Angola.

Le Conseil a pris acte ce rapport.

## **II.2. Situation sécuritaire**

Au nom de son collègue en mission, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie Nationale a informé les membres du Conseil de la situation sécuritaire principalement dans le Nord et le Sud-Kivu.

Il a indiqué que la situation se caractérise principalement par les flagrantes violations par les agresseurs des accords de Washington et de Doha ainsi que des dispositions de la résolution 2773 du Conseil de Sécurité de l'ONU.



En effet, ils s'emploient à mener des attaques contre les positions des Forces Armées de la République Démocratique du Congo accompagnées des recrutements forcés des mineurs.

Sur un autre volet, le point a été fait sur les opérations de défense dans d'autres provinces y compris dans le triangle Kinshasa-Grand-Bandundu-Kongo-Central.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

### II.3. Note d'information relevant du secteur de l'Education Nationale

La Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté a présenté aux membres du Conseil la note d'information relative à la publication des premiers résultats de l'Examen d'Etat 2025 et la sécurisation du processus.

Elle a indiqué que ce temps record est le résultat d'une série d'innovations technologiques majeures introduites par son Ministère pour renforcer la transparence, la crédibilité et l'intégrité du processus d'évaluation.

Les innovations introduites visent à répondre à plusieurs défis, notamment la tricherie et la manipulation des données, afin de restaurer la crédibilité des examens nationaux.

La Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté a succinctement présenté les innovations qui ont permis cette publication rapide et sécurisée :

- *La mise en place d'une réforme numérique, incluant des centres provinciaux modernes de scannage dans quelques Provinces permettant ainsi de réduire les délais de traitement des résultats de 30 à 40% pour ces provinces et les coûts logistiques ;*
- *Une technologie interne basée sur l'intelligence artificielle a été déployée pour automatiser la correction des cahiers d'items. Cette innovation garantit non seulement une plus grande fiabilité et cohérence des résultats, mais a également permis de multiplier la vitesse de traitement par dix. La capacité de scannage est en effet passée de 8 à 10 copies par minute avec l'ancien système, à une vitesse remarquable de 80 à 100 copies par minute ;*



- *Le lancement précoce du processus de correction, dès le deuxième jour de l'Examen d'État, pour les provinces de Kinshasa Mont-Amba, du Kasai Oriental 1 et du Haut-Katanga 1, a été un facteur déterminant dans la rapidité de la publication ;*
- *L'introduction d'une plateforme E-Diplôme sécurisée par la technologie Blockchain assure l'infalsifiabilité des titres scolaires et renforce la crédibilité du système éducatif. Les attestations de réussite sont également toujours disponibles pour les lauréats.*

La Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté a également présenté les caractéristiques, les performances et l'efficacité de l'Intelligence Artificielle développée avant de donner aux membres du Conseil les tendances des lauréats pour les Examens d'Etat 2025.

Comme chaque année, les résultats seront publiés de manière progressive jusqu'au 24 août 2025.

Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

### **III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DE DECISIONS**

Les membres du Conseil ont approuvé le relevé de décisions prises lors de la 53<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Conseil des Ministres du vendredi 25 juillet 2025.

### **IV. EXAMEN ET ADOPTION DE DEUX (02) TEXTES**

#### **IV.1. Projet d'Ordonnance-Loi**

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a soumis au Conseil, pour examen et approbation, le Projet d'Ordonnance-Loi portant autorisation de la prorogation de l'état de siège sur une partie du territoire de la République Démocratique du Congo, prenant cours le 20 août 2025.

Après débats et délibérations, le Conseil a approuvé ce projet d'Ordonnance-Loi.

#### **IV.2. Projet Décret**

Le Ministre des Finances a soumis au Conseil le Projet Décret portant statut, organisation et fonctionnement d'un Etablissement public dénommé : « *Fonds d'Investissement Stratégique de la République Démocratique du Congo* ».



Il a pour mission la mobilisation et la structuration des financements en vue d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la République Démocratique du Congo, son l'inclusion territoriale, la diversification de son économie ainsi que le renforcement de la souveraineté nationale.

Les attributions lui confiées consistent à :

- *Mobiliser et structurer des financements innovants ;*
- *Investir dans des actifs stratégiques, y compris les infrastructures, l'immobilier, l'énergie, les technologies émergentes, l'agriculture et l'industrie, afin de stimuler le développement économique durable, et ce, en adéquation avec le Programme d'Investissement Public ;*
- *Détenir, gérer et valoriser, rentabiliser les actifs publics mentionnés en annexe, en facilitant leur intégration dans des projets d'investissement à forte valeur ajoutée ;*
- *Assurer une gouvernance transparente et rigoureuse en matière de gestion des fonds publics, de bonnes pratiques et de normes environnementales et sociales, en respectant les principes de responsabilité financière et de performance ;*
- *Promouvoir les co-investissements avec ses propres ressources aux côtés des partenaires institutionnels et privés, tant nationaux qu'internationaux, pour accroître la capacité d'investissement et optimiser la rentabilité des actifs du fonds ;*
- *Servir de levier financier pour le développement du pays en facilitant l'accès aux financements internationaux et en participant à des initiatives stratégiques en faveur de la croissance et de la création d'emplois et le développement du secteur privé national ; et*
- *Assurer la gestion fiduciaire des certains projets d'investissement public lui confiés par le Gouvernement, financés sous ressources propres et/ou extérieures conformément à la réglementation spécifique applicable, et des exigences économiques.*

Après débats et délibérations, le Conseil a approuvé ce projet de Décret.

Commencée à 14h11', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 15h16.

**Patrick MUYAYA KATEMBWE**  
**Ministre de la Communication et Médias**  
***Porte-parole du Gouvernement***

